

Châlons-en-Champagne, le 21 juin 2019

L'inspecteur d'académie - directeur académique
des services de l'Éducation nationale de la Marne

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er}
degré du département de la Marne.

Objet : Relance postes à exigence particulière restés vacants.

Division des Personnels

Vous trouverez, en pièce jointe, les instructions concernant la relance des postes à exigence particulière pour le mouvement des enseignants 2019.

Pour les postes à exigence particulière avec consultation de la commission départementale, les enseignants seront convoqués pour un entretien devant la commission concernée.

Affaire suivie par
Catherine BROUSSARD
Doriane KHABBAZ
Florence CHAUVIN

Téléphone : 03.26.68.61.02
03.26.69.27.55

Mail : dp51-2@ac-reims.fr

Cité administrative Tirlot
7 rue de la Charrière

51036 Châlons-en-Champagne
Cedex

Pour les postes à exigence particulière avec recueil de l'avis de l'IEN de circonscription, l'avis de l'IEN de la circonscription d'origine du candidat sera recueilli par les services de la DSDEN.

Les fiches de vœux seront **retournées directement par mail en demandant un AR à la Division des Personnels - Service du mouvement à l'adresse dp51-2@ac-reims.fr pour le vendredi 28 juin 2019 délai de rigueur** (toute fiche de vœux arrivée après cette date sera automatiquement écartée de la suite des opérations du mouvement).




Jean-Paul Obellianne

~~~~~  
**RELANCE SUR POSTES A EXIGENCE  
PARTICULIERE VACANTS**

**Postes non pourvus à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase :**

Postes restés vacants à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement ou libérés par le jeu du mouvement.

**Enseignants concernés :**

TOUS les enseignants, qu'ils aient participé ou non au premier mouvement.

**EXCEPTION : Les enseignants qui ont obtenu un poste à exigence particulière à la 1<sup>ère</sup> phase NE PEUVENT PAS participer aux relances sur des postes à exigence particulière (ex : un enseignant qui a obtenu un poste de direction REP+ au mouvement ne peut pas postuler sur un poste d'enseignant référent pour les usages du numérique en circonscription)**

**1) Postes à exigence particulière avec recueil de l'avis de l'IEN de circonscription :**

- **dispositif d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans, classes passerelles, UPE2A :**

Les services de la DSDEN prendront contact avec l'IEN de circonscription de l'enseignant qui postule afin que celui-ci porte un avis sur la candidature.

Les candidats qui ont postulé sur ce type de poste en février conservent l'avis émis par leur IEN de circonscription pour la relance.

Les enseignants seront affectés selon l'avis proposé et au barème. La nomination sera à titre définitif.

**2) Postes à exigence particulière avec consultation de la commission départementale:**

- **Postes de directions en REP+,**

Tous les enseignants inscrits sur la liste d'aptitude de directeur qu'ils aient participé ou non à la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement peuvent postuler.

Les enseignants seront affectés selon l'avis proposé par la commission et au barème. L'enseignant retenu sera affecté à titre définitif sur le poste.

- **Postes de conseillers pédagogiques en circonscription :**

Les enseignants titulaires du CAPIPEMF sont prioritaires.

Après avis de la commission, les enseignants seront affectés selon l'avis proposé et au barème.

Si l'enseignant retenu n'est pas titulaire du CAPIPEMF, il sera nommé à titre provisoire au 1er septembre.

- **Postes d'enseignants spécialisés à l'Institut Michel Fandre, classes unité externalisée UE Autisme, postes en ULIS 2nd degré, classe relais :**

Les enseignants titulaires du CAPASH ou du CAPPEI sont prioritaires.

Après avis de la commission, les enseignants seront affectés selon l'avis proposé et au barème.

La nomination sur le poste sera à titre définitif si les conditions de diplôme sont remplies, sinon la nomination sur le poste sera à titre provisoire.

- **Postes d'enseignants référents pour les usages du numérique en circonscription, coordonnateur REP+, MDPH :**

Aucun diplôme ou titre n'est requis.

Après avis de la commission, les enseignants seront affectés selon l'avis proposé et au barème. L'enseignant retenu sera nommé à titre définitif

**Procédure à suivre :**

Remplir la fiche de vœux jointe en annexe en numérotant dans l'ordre de votre choix les postes à exigence particulière sur lesquels vous souhaitez postuler et la renvoyer par mail à l'adresse [dp51-2@ac-reims.fr](mailto:dp51-2@ac-reims.fr) en actionnant la demande d'Accusé Réception.

**Délai de rigueur : vendredi 28 juin 2019**

**Aucune candidature ne sera traitée après cette date.**



académie  
Reims  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Marne

EXEMPLAIRE DESTINE A LA DSDEN DE LA MARNE – à retourner POUR LE VENDREDI 28  
JUIN 2019 DELAI DE RIGUEUR directement par mail au service du mouvement à l'adresse  
suivante : [dp51-2@ac-reims.fr](mailto:dp51-2@ac-reims.fr)

Barème :

**FICHE DE VŒUX  
RELANCE SUR LES POSTES A EXIGENCE PARTICULIERE VACANTS A  
L'ISSUE DE LA 1<sup>ère</sup> PHASE DU MOUVEMENT**

Nom d'usage :

Prénom :

Nom patronymique :

Date de naissance :

VŒUX SOLLICITES notez le rang du ou des postes souhaité(s) :

| Intitulé du poste                                                                                       | Observation                                 | Rang du vœu |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------|
| <b>Postes à exigence particulière avec recueil de l'avis de l'IEN</b>                                   |                                             |             |
| Classe d'accueil – 3 ans EM Fère Champenoise (0159W)                                                    |                                             |             |
| Classe d'accueil – 3 ans EM Le Hamois Vitry le Frs (1243Z)                                              |                                             |             |
| Classe passerelle EP Prieur de la Marne Reims (1690K)                                                   |                                             |             |
| Enseignant auprès des EFIV (enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs) – Reims Est (1101V) | ½ poste                                     |             |
| Projet mise en place d'école bi-culturelle – école maternelle Adriatique – Reims (2049A)                | ½ poste – Maitrise de l'anglais obligatoire |             |
| <b>Postes à exigence particulière avec consultation de la commission départementale d'entretien</b>     |                                             |             |
| Conseiller pédagogique circonscription Châlons Nord (1197R)                                             |                                             |             |
| Conseiller pédagogique éducation musicale circonscription Châlons Adjoint (1557R)                       |                                             |             |
| Conseiller pédagogique EPS circonscription Châlons Ouest (2050B)                                        |                                             |             |
| Conseiller pédagogique EPS circonscription Reims Nord (1755F)                                           |                                             |             |
| Professeur ressource "Trouble du spectre de l'autisme" – IEN ASH (1098S)                                |                                             |             |

NOM :

Prénom :

|                                                                                                                               |                                        |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--|
| Direction 3 classes EM SNCF – REIMS (0558E)                                                                                   | REP+ (LA directeur valide obligatoire) |  |
| Direction CMPP – REIMS (1786P)                                                                                                |                                        |  |
| Direction CMPP – Châlons en Champagne (1784M)                                                                                 |                                        |  |
| Enseignant coordonateur Classe Relais Collège Côte Legris EPERNAY (1189R)                                                     |                                        |  |
| Enseignant coordonateur Classe Relais Collège Université REIMS (1084B)                                                        |                                        |  |
| ULIS 2nd degré au LP Gustave Eiffel - Reims (0036M)                                                                           | Option D                               |  |
| ULIS 2nd degré au Collège PG de Gennes – Frignicourt (1474A)                                                                  | Option D                               |  |
| ULIS 2nd degré Collège Nicolas Appert - Châlons en Champagne (1083A)                                                          | Option D                               |  |
| ULIS 2nd degré Collège G.Braque – Reims – REP+ (1802G)                                                                        | Option D                               |  |
| ULIS 2nd degré Collège Paulette Billa – Tinquieux (1187N)                                                                     | Option D                               |  |
| ULIS 2nd degré Collège Mont d'Or – Saint Thierry (0051D)                                                                      | Option D                               |  |
| ULIS 2nd degré Collège Maryse Bastié – Reims (1470W)                                                                          | Option D                               |  |
| ULIS 2nd degré SEP LPO François 1 <sup>er</sup> – Vitry le Frs (2153N)                                                        | Option D                               |  |
| ULIS 2nd degré Collège PG de Gennes – Frignicourt (1474A)                                                                     | Option D                               |  |
| PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) – DSDEN Châlons (9999S)                                                        |                                        |  |
| UEMA (Unité d'enseignement autisme) Ecole maternelle Petit Prince – Saint Memmie (2147G)                                      |                                        |  |
| Enseignant référent MDPH – Collège Terres Rouges – Epernay (1327R)                                                            |                                        |  |
| Conseiller pédagogique départemental auprès de l'inspecteur en charge des mathématiques – Circonscription Reims Ouest (1102W) |                                        |  |

Fait à ....., le .....

Signature